

Image not found or type unknown



Formalités de vente de vehicule de circuit

Par **MAXOUDECARCA**, le **28/02/2012** à **16:11**

Bonjour,rrnrnJ'ai achete un vehicule destiné à rouler sur circuit qui était précédemment immatriculé ; l ancien propriétaire s était engagé a me faire parvenir un certificat de vente et la carte gri se ;Il ne l a jamais fait ;De ce fait je me retrouve dans l impossibilité de prouver que ce vehicule m appartient ; quels sont les recours que je possède et en vertu de quels textes de loi ? rnrnMerci de votre réponse